

## DECLARATION DE CONFORMITE

La société L2G – située au 17, avenue du 24 Août 1944- 69960 Corbas, représentée par son Directeur des achats Monsieur Jean-Guy HUCHET, certifie que :

Le four micro-ondes programmable 25L réf. 25UX90 livré actuellement a été évalué et est conforme aux exigences des dispositions suivantes :

• EN 60335-2-25: 2012 + A1 : 2015 + A2 : 2016

• EN 60335-2-9: 2003 + A1 + A2 + A12 + A13

• EN 60335-1: 2012 + A11 : 2014 + A13 : 2017

• EN 62233 : 2008

• Directive 2014/35/EU sur les courants faibles

Les produits délivrés après la signature de cette déclaration de conformité, satisferont à cette même réglementation.

Pour M. Dominique de Charry, représentant légal, et par délégation

Fait à Corbas, le 08 Février 2023,

Cordialement,
Jean-Guy HUCHET
Directeur des achats

ose Puctale: BP 90690 - 69969 CORBAS CF -33(0)/172 23 23 98 - Fax +33 (0)4 72 23 7 - 1 catalat de 63 720 6 - 448 886 648 RC

L2G SAS

Messagerie: info@l2gfrance.fr